



FEMMES ET REPRESENTATION DANS LES SOCIETES ANCIENNES DU GABON : UNE IMAGE MITIGEE

Abraham Zéphirin NYAMA

Maître de Conférences, Département d'Histoire et Archéologie
Centre de Recherche et d'Etudes en Histoire et Archéologie (C.R.E.H.A.)
Université Omar Bongo de Libreville
abrahamnaze@gmail.com

Résumé : Dans les sociétés anciennes du Gabon et celles de l'Afrique subsaharienne en général, l'image que l'on retient de la femme est celle d'un être qui joue un rôle de second plan. Elle est considérée comme un être inférieur à l'homme. La femme a un rôle d'éducatrice, de gardienne de certains aspects de la tradition. En dépit de son rôle stratégique dans certaines sociétés à propos de la production et la reproduction des richesses, au sujet de la naissance de nombreux cultes du terroir, la femme dans l'environnement traditionnel gabonais porte l'image d'un être qui construit et détruit.

Le présent article, élaboré à partir d'un croisement de sources orales, particulièrement la tradition orale, et des documents écrits secondaires, permet de montrer l'origine assez lointaine de l'image contrastée des femmes ; une image qui semble se maintenir de nos jours.

Mots clés : Gabon, femmes, représentation, sociétés anciennes

WOMEN AND REPRESENTATION IN ANCIENT SOCIETIES OF GABON : A MIXED IMAGE

Abstract : In the ancient societies of Gabon and those of sub-Saharan Africa in general, the image that we retain of women is that of a being who plays a secondary role. She is considered an inferior being to man. Women have a role as educators, guardians of certain aspects of tradition.

Despite her strategic role in some societies regarding the production and reproduction of wealth, about the birth of many cults of the soil, the woman in the traditional Gabonese environment carries the image of a being who builds and destroys.

This article, elaborated on the basis of a cross-reference of oral sources, particularly oral tradition, and secondary written documents, makes it possible to show the rather distant origin of the contrasting image of women; An image that seems to hold up today.

Keywords: Gabon, women, representation, ancient societies

Introduction

Depuis quelques décennies, l'histoire des représentations ou l'histoire et les représentations, en occident particulièrement, figurent parmi les nouveaux objets de la discipline historique. Le concept, emprunté aux sociologues, existe pourtant en tant que réalité étudiée par les historiens sous l'appellation de l'histoire des mentalités. Si, pour l'Occident « à partir de sources documentaires nombreuses et originales, elle a analysé les attitudes devant la vie, la famille, la mort et a redécouvert les sentiments, les émotions et les pulsions des hommes d'autrefois » (M. Vovelle : 1999, p.45), au Gabon, d'autres types de matériaux permettent de montrer la double perception à l'égard des femmes dans les sociétés anciennes du Gabon. Plus précisément, les traces du passé permettent d'observer et de lire l'attitude des hommes, parfois de la gent féminine elle-même, vis-à-vis des femmes.

Il est important de rappeler que dans l'Afrique subsaharienne en général, au Gabon en particulier, la femme joue un rôle de second plan. Elle est considérée comme un être inférieur à l'homme. La femme a un rôle d'éducatrice, de gardienne de certains aspects de la tradition. En dépit de son rôle incontestable dans certaines sociétés à propos de la production et la reproduction des richesses, de la perpétuation des groupes claniques et lignagers, au sujet de la naissance de nombreux cultes du terroir, la femme dans l'environnement traditionnel gabonais porte l'image d'un être qui construit et détruit. Elle peut aider à l'élévation d'un homme ou causer sa déchéance ; elle peut être désirée mais aussi redoutée ; la femme peut rassembler mais également provoquer la division d'une famille.

Le thème sur les femmes et leur représentation dans les sociétés anciennes du Gabon n'a pas été, à notre connaissance, spécifiquement étudié. Toutefois A. F. Rantanga Atoz (2009, p. 261-306), dans un chapitre consacré à la place de l'homme et de la femme dans la société traditionnelle, traite de sa représentation. D'autres documents (ouvrages, thèses, mémoires) abordent des aspects qui mettent en lumière la femme en tant que fondatrice de descendance (M. Koumba-Manfoumbi, 1987), productrice ou reproductrice des richesses matérielles, comme un être à l'origine ou au centre de nombreux rites initiatiques mixtes ou masculins (R. H.-S. Mpéa, 2021, p.22). Dans d'autres sources secondaires, la femme y est décrite comme un être destructeur. Mais comment la femme est-elle doublement perçue dans les sociétés anciennes du Gabon ?

Au moment de réfléchir sur la représentation du féminin à partir des regards croisés de nombreuses disciplines, sur une période récente et des domaines variés, ce texte montre la place controversée de la femme dans le passé ancien des sociétés gabonaises. Le présent article, élaboré à partir des documents de secondes mains et des traditions orales (récits d'origines et proverbes collectés quelques auteurs), fait appel à une approche pluridisciplinaire qui convoque l'anthropologie sociale et culturelle, ainsi que l'histoire des représentations. Il est structuré en trois parties. La première présente la place



déterminante de la femme en tant que commencement de la vie humaine et des rites initiatiques. La deuxième partie montre la femme productrice des richesses. La troisième, pour sa part, traite du rôle discret des femmes dans la vie politique et met en exergue leur face sombre, leur côté redouté dans les sociétés anciennes du Gabon.

1. La femme : une fondatrice

En examinant plusieurs témoignages, de nombreux récits des sociétés anciennes du Gabon, on se rend bien compte que la femme a été fondatrice de descendance, un être à l'origine et au centre de nombreux rites initiatiques mais également un facteur de production et reproduction des richesses matérielles.

1.1 Des fondatrices de descendance

Dans de nombreuses communautés ethnoculturelles, particulièrement dans les sociétés à filiation matrilineaire¹, à l'origine des descendance claniques, lignagères ou des segments de lignages figurent des femmes. En effet, en prenant le cas du peuple punu dans le sud du Gabon, on constate que la perpétuation des groupes claniques par leurs membres et leur nom de clan proviennent avant tout de la présence des femmes. Si l'on explore les origines humaines de cette communauté ethnoculturelle, à l'origine de l'existence des neuf clans et leurs fondateurs², on réalise qu'il y a eu probablement neuf génitrices différentes, neuf épouses de Ngeli Ilawu³. Toutefois, on se rend compte que les hommes sont mis au-devant de la scène. Et pour cause, ce sont eux qui dirigent les migrations. D'ailleurs, depuis le commencement de cette communauté jusqu'à la fondation des neuf clans symboliques, les ancêtres féminins n'apparaissent clairement que deux fois. Il s'agit de Buanga, la partenaire de Ndinge Iluani ou Ndinga, et Ilebu I Ngeli qui serait la fondatrice du clan Budjalə. Au sujet de cette étonnante absence des femmes en tant que fondatrices des neuf clans originels, M. Koumba-Manfoumbi (1987, p. 48) explique:

En outre, nous constatons, pour une société matrilineaire que la majorité de ses descendants sont des hommes au milieu desquels se trouvent (sic) être ILEBU I NGELI, l'unique femme. Ceci peut s'expliquer par l'hypothèse selon laquelle les noms des aïeules fondatrices avaient été reléguées (sic) au second rang car, seul

¹ Sociétés matrilineaires : sociétés dans lesquelles l'enfant acquiert l'identité clanique et les principaux éléments de son statut par la voie de sa mère.

² Mueli Ngeli est fondateur du clan Bumueli, Mabunde ma Ngeli est fondateur du clan Mitsimbə, Ubinzi Ngeli est fondateur du clan Dibambe Kadi, Mumbizi Ngeli est fondateur du clan Mintsumbə, Makane ma Ngeli est fondateur du clan Dikandə, Mounziegou Ngeli est fondateur du clan Dijabə, Ilebu I Ngeli est fondatrice du clan Budjalə, Maghanine ma Ngeli est fondateur du clan Mululu, Mughali Ngeli est fondateur du clan Ndingui

³ Ngeli Ilawu est le petit-fils de Ndinge Iluani, l'ancêtre masculin punu.

l'homme : le Kaci-malu⁴ avait la responsabilité et la conduite du groupe au cours des migrations. Il faisait par conséquent prévaloir son nom et l'attribuait au groupe placé sous sa direction au détriment de l'aïeule fondatrice. Si le nom de ILEBU a été maintenu, c'est semble-t-il, qu'elle se serait fait distinguer au milieu de ces hommes par sa forte personnalité, ce qui lui aurait permis de s'imposer ainsi que l'avait été Simbu du clan Bumueli...

Il faut attendre la création des sous-clans ou lignages et segments de lignages pour voir clairement, à travers leur nom ou le contexte de formation, comment les femmes sont devenues des fondatrices de descendance. Mais comprenons-nous bien. Elles en sont les fondatrices et non les chefs de lignage ou segment de lignage. Car ce rôle est dévolu aux hommes. En totalité ou dans la quasi-totalité des cas, les lignages et segments de lignages portent des noms de femmes, celles par lesquelles les descendance sont nées. Il en est ainsi par exemple dans le clan Badjengui des lignages Divembə, Buangə, Baluki et Ulabu ; dans le clan Bagambu, il y a les lignages Nongu, Badjine et Ndombi ou encore Tsagu, Ibogni, Milebu... Néanmoins, le cas le plus célèbre reste sans aucun doute celui de Simbu qui a donné son nom à la lignée Diburə Simbu, un sous-clan du groupe Bumweli, très prospère dans la ville de Mouila au Gabon.

Comme l'indique la traduction du mot clan, *Ibandu* venant de *Dibandu*⁵, la femme est le commencement d'une descendance. Mieux, la traduction en langue Iponu⁶ de lignage, *diburə*, et segment de lignage, *moji*, renvoie à la procréation, à l'enfantement, à la femme, à la notion de descendance par la femme. Cette descendance peut avoir aussi bien une souche libre qu'une souche captive.

Chez les Nzébi, une autre société matrilineaire du Gabon, les femmes sont également reconnues comme des fondatrices de descendance. Cette reconnaissance est d'abord visible à travers l'existence de l'ancêtre Kengé, celle par laquelle tout Nzébi se reconnaît : *mè mwana Kenge* ou *mè munzèbi a Kenge* (je suis fils de Kengé). Hormis Kengé, c'est à travers Nzébi que la femme peut aussi être distinguée en tant que fondatrice de descendance, comme on peut le lire dans cet extrait (W. Bighayitou, 2013, p.21) :

Tout part de Koto où habite Nzébi, nièce⁷ de Pegha. (...) courtisée par tous les hommes du village (...) l'oncle de Nzébi, excédé, décida de tuer sa nièce. Nzébi s'enfuit en forêt. (...) à Leyogho (...) elle eut des rapports sexuels avec des grands chimpanzés. De ces rapports naquirent sept fils dont l'aîné est Mbuku, ensuite il eut Kombile, Mouèlè, Mombo, Nyimbi et les jumeaux Boundzanga et Ndombi.

⁴ *Kaci-malu (katsi-malu)* : le premier des oncles utérins, l'aîné de tous, le responsable du groupe clanique ou lignager.

⁵ *Dibandu* : origine, commencement.

⁶ Iponu ou Yipunu : langue parlée par les Punu, un groupe ethnolinguistique du Gabon.

⁷ Une autre version parle plutôt d'un neveu. Toutefois, l'accouplement avec des grands singes et qui a donné naissance aux sept fils reste invariable.



De ces sept fils, sont nés les sept clans, *bibandu*, du groupe nzébi : Muanda, Maghamba, Sheyi, Mitshimba, Baghuli, Basanga et Mbundu ; chaque ancêtre éponyme (R. Mayer, 2002, p.59) est présenté comme étant la sœur des sept fils :

Mwanda est la sœur de Bouka

Maghamba est la sœur de Mouélé

Sheyi est la sœur de Mombo

Mitshimba est la sœur de Ndombi

Baghuli est la sœur de Kombila

Basanga est la sœur de Boudzanga

Mbundu est la sœur de Nyimbi

La présence de ces femmes signifie-t-elle qu'elles sont les véritables fondatrices des descendances claniques et que les frères sont les premiers chefs ? À défaut de répondre clairement à cette question, nous dirons que ces noms de femmes semblent montrer le rôle qu'elles ont pu jouer dans les origines claniques du groupe nzébi.

Outre leur rôle de fondatrices de descendances, les femmes dans les sociétés anciennes du Gabon sont au commencement et/ou fondatrices de plusieurs rites initiatiques masculins et féminins. Et lorsqu'elles n'en sont pas les fondatrices, les femmes y jouent un rôle déterminant.

1.2. Et un rôle déterminant dans la naissance et la pratique des rites initiatiques

Des rites masculins, notamment le *Bwiti* et le *Mui*, *Mweli* ou *Mungala*, certaines sources indiquent que les femmes furent présentes lors de la découverte des génies qui y sont consacrés. S'agissant du *Bwiti*, une des nombreuses versions qui évoquent ses origines dit :

Elle était sur le point de retourner à la maison, mais soudain une voix lui parvint en l'appelant de la forêt vers une grotte (nda akaw = grotte). Il y a derrière la grotte un tas d'ossements, une voix comme celle de son mari lui demande qui était-elle ? Et lui demanda de consommer les racines [...] Ainsi la femme retourna au village et revint le lendemain avec de la nourriture et des offrandes [...] il lui a dit qu'elle a vu Dieu et est revenu avec la religion des Noirs. Il l'appela Dissumba, parce qu'elle était à l'origine du Bwété. C'était l'iboga, qui permettait aux Noirs de communiquer avec leurs ancêtres morts... (J. Fernandez, 1981, p.35).

Une autre version, similaire à celle susmentionnée, raconte :

Un Pygmée meurt en brousse, son cadavre y pourrit, un rat palmiste prend le crâne et l'emporte dans son terrier au bord de la rivière. Plus tard à la pêche au crabe, une femme déniché le crâne. Elle le ramène en secret au village. La nuit, le mort vient lui parler en rêve et lui demande d'allumer la torche et de lui parler afin qu'il ne reste pas dans le noir. Elle s'exécute et reçoit en échange des bons rêves et des révélations divinatoires. Cependant, au bout d'un temps, elle n'a plus le courage de continuer à s'occuper du crâne. Elle dévoile alors le secret à son mari qui lui confisque le crâne et s'empare ainsi du Bwete (J. Bonhomme, 2005, p.177).

À la lecture de ces deux passages, il est possible d'affirmer que la femme a pu jouer un rôle de premier plan dans le commencement du *Bwiti*. Par la suite, le rite a été récupéré par les hommes qui en sont aujourd'hui les détenteurs tandis que les femmes ont été reléguées au second rôle. Comme pour le *Bwiti*, le *Muiri*, *Mweli* ou *Mungala* présente le même scénario. En effet, dans les nombreuses versions relatant les débuts de ces sociétés initiatiques, à la découverte de leur génie, les femmes semblent être les premières à établir le contact. S'agissant du *Mungala* le récit dit :

Ce fut lors d'une partie de pêche que le *Mungala* avala trois femmes. Effrayées, prises de panique par la scène terrifiante ainsi que le grondement assourdissant que produisait la créature en provenance des profondeurs du marigot, celles qui purent se sauver coururent alerter les hommes au village. Sur le champ, ces derniers se rendirent sur les lieux et obligèrent les femmes à se retirer. À la suite de quoi, ils sortirent de l'eau l'étrange bête qui poussa un grondement qui fit trembler les hommes. De là, leur vint l'idée de constituer autour de la bête une organisation masculine : le *Mungala*. Sur ce ils maîtrisèrent et traînèrent l'animal jusqu'au village. Puis, ils le placèrent à l'abri de tout regard, notamment de celui des femmes qui, jusque-là, ignoraient la nature de l'étrange créature qui avala leurs congénères.

Dans le même ordre d'idée, un autre récit raconte :

C'est au cours d'une partie de pêche qu'un animal dont on ignore les caractéristiques morphologiques (certains parlent de grand têtard, d'autres d'un grand caïman) s'introduisit dans la nasse d'une femme et se mit à gronder. L'eau était boueuse, les femmes ne purent apercevoir ce qui produisait un tel bruit effrayant. Ces grondements se mirent à faire trembler l'eau, la terre et tout ce qui environnait le marigot. Les femmes prises de peur s'enfuirent vers le village pour faire appel aux hommes, plus braves et plus courageux. Une fois sur les lieux, ils plongèrent dans le marigot, retirèrent l'impressionnant phénomène après avoir chassé les femmes afin qu'elles ne puissent pas voir le phénomène. Ils l'emportèrent discrètement vers le village et allèrent le déposer dans la case des hommes.

À travers ces deux extraits, on se rend bien compte de la présence de la femme dans les rites initiatiques masculins à large diffusion dans le sud du Gabon ; des rites dont elle n'a

plus eu la gestion par manque de bravoure ou de courage au moment où il fallait maîtriser la bête effrayante autour de laquelle le *Muiri*, le *Mweli* ou le *Mungala* s'est organisé et développé. Néanmoins, comme nous l'avons susmentionné, son rôle reste non négligeable dans la pratique des mêmes rites initiatiques. D'ailleurs, s'agissant des peuples kota du Gabon, H.-S. R. Mpea (2021, p.22) dit à leur sujet que :

C'est donc la femme qui a apporté la spiritualité aux hommes restés au village. En un mot, tout le savoir spirituel Bakota est d'essence féminine. En effet, ce sont ces éléments qui ont été découverts par la femme qui sont les fondements des sociétés secrètes et initiatiques [...] La femme est donc l'épicentre de la spiritualité et du savoir dans ces communautés. [...] dans la cosmogonie des peuples Bakota, Zambe le divin créateur ouvrit à la femme les voies de la découverte de la spiritualité, en faisant d'elle la matrice du monde. Mais l'observation des faits à travers le pays laisse un constat purement différent de cette loi naturelle où la femme qui est la détentrice de ce savoir a été complètement ou partiellement écartée des sphères d'influences de ces rites et sociétés dont elle est pourtant la découvreuse et le point de départ. Cette situation n'est pas seulement propre aux sociétés Shamaye et Mahongwé, d'autres communautés culturelles à travers le Gabon connaissent ces discriminations faites aux femmes dans les milieux des sociétés secrètes.

Il faut préciser que cette mise à l'écart partielle se rapporte aux rites dont les hommes se sont appropriés par la suite. Car, en dehors de ceux-ci, les femmes ont créé, organisé et développé leurs propres sociétés initiatiques, dont la plus connue et la plus répandue reste au Gabon le *Bo'o* ou *Lisimbu* autrement appelé *Niembè*, *Nièmba* ou *Djémbè* dans certaines communautés. Cette institution féminine permettait (et permettrait encore) d'intégrer la femme sur le plan socio-politique, de faire d'elle une femme accomplie, « la femme »⁸ comme on le dirait de nos jours. À propos du rôle joué par cette consœur, M. Koumba-Manfoumbi (2022, p.102-103) écrit :

Par le truchement de l'initiation qui durait trois à six mois le *bo'o*, pendant du *jembe* et du *Lisimbu*, permettait d'asseoir le pouvoir des femmes. Il visait en outre à former, à enseigner à la jeune fille tous les secrets de l'amour dans ses diverses manifestations, à l'éduquer pour l'amener à jouer son rôle futur de femme apte à se prendre en main au sein de la société [...] En effet, les femmes initiées aux corporations fermées étaient utiles aux sociétés d'autrefois en ce qu'elles bénéficiaient d'une emprise sur les groupes auxquels elles appartenaient. Une ascendance qu'elles exerçaient par leur nature de femme et de mère, non seulement (sur ?) des hommes mais (aussi sur ?) des sociétés, face au sexe opposé.

Comme on peut le lire, les femmes tiraient un grand avantage à pratiquer leurs propres rites. À travers ceux-ci, elles s'éduquaient, éduquaient, savaient diriger leurs consœurs et

⁸ Une femme pourvue de valeurs, une femme respectable et respectée.

suscitaient un certain respect de la part des hommes et parfois avaient une emprise sur eux. Le plus souvent, ces femmes avaient un don de vision extraordinaire qui se manifestait lorsqu'elles étaient sollicitées, consultées ou non. D'ailleurs, leur apport dans la pratique du rite masculin *Bwiti* était bien visible auprès de leurs partenaires hommes, devins-guérisseurs, *Nganga*, lorsqu'elles les aidaient dans les soins aux patients, dans la consultation, ainsi que les visions par le biais des songes... On dirait dans ce cas de figure que derrière un grand devin-guérisseur se cachait une femme pourvue de qualités, de pouvoirs spirituels pour ne pas dire pouvoirs mystiques.

En plus de leur rôle de fondatrices de descendance et de découvreuses de génies des rites masculins et/ou féminins, la respectabilité et l'image positive des femmes tenaient de leur fonction de production et reproduction des richesses matérielles.

2. Les femmes : facteurs de production et reproduction des richesses

Dans de nombreuses communautés gabonaises, il est fréquent d'entendre que la femme c'est la richesse. En quoi l'est-elle ?

2.1. Les alliances matrimoniales : une possibilité d'accès à la terre et d'extension du groupe familial

Dans le Gabon précolonial, pendant la période d'implantation, les femmes firent partie des stratégies utilisées pour l'acquisition des espaces. Or posséder des terres à cette époque (et aujourd'hui encore) était un gage de richesse, car là-dessus les populations y prélevaient de nombreux produits. Pour avoir ces terres, certains clans punu, par exemple, ont usé de quelques stratégies, comme l'affirme M. Koumba-Manfoumbi (2000, p.70-71), pour étendre leur territoire :

La méthode consistait à contracter des alliances matrimoniales avec les clans disposant de vastes territoires, comme les Mincumba (Jungu-Pasi notamment), les Bumueli et les Bujala.

C'est ainsi que s'est effectuée l'expansion territoriale des clans Badumbi, Bayambu, Ilabu, Muboya et Ubangi hors de leurs premiers villages. En effet, cette stratégie leur offrait la possibilité d'agrandir leur territoire grâce aux terres concédées au titre de la compensation matrimoniale [...] Par le truchement des alliances matrimoniales avec les clans territorialement mieux nantis, les clans défavorisés avaient pu gagner et contrôler des aires relativement étendues et avaient tant bien que mal réussi à aérer leurs terroirs initiaux.

Dans ce cas de figure, les femmes étaient bien une richesse d'une certaine nature qui contribuait à obtenir une autre c'est-à-dire les terres, les territoires. Il fallait compter dans sa communauté clanique de nombreuses et belles femmes qui pouvaient être convoitées par d'autres groupes afin de recevoir en échange quelques terres. Et d'ailleurs, ce sont



également les femmes qui participaient à la valorisation de ces espaces à travers certaines activités notamment celles agricoles.

En prenant l'exemple de la société ancienne fang, la femme est également reconnue comme un facteur de reproduction des richesses à travers ces possibilités d'alliances susmentionnées. À en croire G. Balandier J. et Cl. Pauvert (1952, p.49) :

Cette importance attachée à la femme – on peut dire que celle-ci est, pour tout Fang, la « valeur » par excellence – s'explique par des raisons précises. La femme est un instrument de reproduction, un instrument d'alliance ; le mariage crée en effet une « alliance » (*abè*) entre le groupe familial du mari et le groupe familial de la femme. Ainsi, par le nombre de ses femmes, l'homme augmente le nombre des gens composant son groupe familial, améliore sa situation économique, obtient une prééminence politique par le nombre des alliances qu'il s'est créées avec les groupes étrangers voisins.

Comme le révèle ce passage, les femmes permettaient à la communauté ou aux individus, à travers les alliances matrimoniales, d'accéder à la richesse.

2.2. Les femmes : une présence indispensable dans la production économique

Les femmes, dans les sociétés anciennes du Gabon ont joué un rôle indéniable dans la production économique. À ce sujet, A.F. Ratanga-Atoz (2009, p.294), en parlant de la société ancienne fang, écrit :

Avant l'introduction des concepts occidentaux de richesse, était considéré comme riche dans la société, celui qui possédait une grande famille et qui était à même de fournir une main-d'œuvre abondante pour les divers travaux [...] La femme dans cette société occupait une place importante non seulement en tant que mère, mais aussi en tant qu'élément de travail et d'alliances. Elle fournissait à l'homme, grâce à ses plantations, à sa cueillette, à sa pêche, des produits que celui-ci pouvait échanger contre d'autres, provenant des tribus voisines [...] Plus on avait de femmes, plus on avait d'enfants, de parents et donc de main-d'œuvre. Corrélativement, plus la production était élevée, plus l'homme était riche et puissant, de par sa richesse matérielle certes, mais aussi par les nombreuses alliances nouées de par ses mariages successifs.

Ces réalités relatives à la place prépondérante de la femme dans la société ancienne fang dans le domaine économique concernent aussi bien la période des échanges inter-claniques, inter-ethniques que celle de l'intensification du commerce avec la pénétration progressive des produits européens vers l'intérieur du Gabon ; une activité dans laquelle les femmes ont évidemment joué leur partition en fournissant les produits nécessaires aux échanges commerciaux.

Une femme qui allait en mariage produisait et reproduisait de la richesse autant dans sa famille de départ que celle de son époux. La dot que recevait sa famille permettait à un

de ses frères de prendre à son tour une épouse, et donc de fonder une famille, des enfants, de la main-d'œuvre. Dans sa famille d'accueil, celle de son époux, elle renforçait le groupe par le biais de la procréation et le rendait potentiellement riche.

S'agissant de G. Dupré (1982, p.142) sur la femme chez les Nzèbi, comme réalité économique, il note que :

La circulation des femmes est d'abord une réalité économique et cela de deux façons. D'abord elle relève de la répartition des éléments de la production. Par le mariage chaque homme se trouve bénéficiaire d'une force de travail essentielle dans l'agriculture. De plus par cette femme qu'il reçoit, il accède à la terre, c'est-à-dire qu'il peut participer à la répartition du travail collectif d'abattage en recevant une parcelle de la défriche où sa femme cultivera. D'une façon générale, le mariage donne accès aux hommes à la répartition du produit puisqu'ils constituent avec leurs épouses des unités de consommation relativement autonomes.

Comme on peut le constater, la femme est un vrai facteur de production. Par elle, les hommes accèdent à la richesse. L'homme y parvient parce que la femme est la voie ou le moyen d'acquisition, l'élément fondamental de la production ou de la reproduction des richesses. Dans la majorité des sociétés anciennes du Gabon, la femme est très présente au niveau des activités économiques traditionnelles composées de la chasse, la pêche, la cueillette, le ramassage, l'artisanat et l'agriculture qui reste la base de cette économie. Même dans les activités de cette économie traditionnelle réservées aux hommes, les femmes interviennent tout de même à une certaine étape du traitement des produits qui y proviennent.

Ainsi, dans cette grande diversité de sociétés gabonaises anciennes, les preuves du rôle indéniable des femmes dans la production et la reproduction des richesses sont multiples et variées. Dans certaines situations, comme chez les Punu dans le sud du Gabon, elles servaient de moyens d'échanges pour acquérir des espaces claniques et accéder à la terre, elle-même considérée comme une richesse. Chez les Fang, mais aussi dans d'autres communautés ethnoculturelles gabonaises d'autrefois, par le nombre de femmes, l'homme augmentait son groupe familial et par conséquent sa main-d'œuvre et sa situation économique. C'est cette main-d'œuvre acquise à travers de nombreux mariages qui permettait de fournir des produits issus des différentes activités économiques traditionnelles soumis aux échanges avec les communautés voisines. Toutefois, l'importance de la femme pouvait-elle aller au-delà de sa force productrice de richesses et sa considération en tant que richesse ? Savait-elle aussi se rendre utile dans la vie publique de la société ? Pourquoi ces femmes, pourtant sollicitées et appréciées, étaient-elles également redoutées ?

3. La femme : un pouvoir discret et un être redouté

Dans de nombreuses sources aussi bien primaires que secondaires, tant écrites qu'orales, la femme y est décrite comme un être secondaire, un être dépendant qui subit le pouvoir de l'homme. Or, hormis le rôle qu'elle joue en tant que fondatrice de descendance, comme être à l'origine et au centre de plusieurs rites et productrice des richesses, la femme pouvait élever politiquement son époux ou participer à la vie politique. Elle savait construire mais aussi détruire.

3.1 La présence discrète des femmes dans la gestion politique des sociétés anciennes

À partir de leur présence dans plusieurs domaines, les femmes finissaient par jouer un rôle dans la vie politique de la société. En effet, si l'on part par exemple de leur rang dans la pratique de certains rites initiatiques, on peut constater que leur avis comptait dans la prise de décisions, parfois au même titre que celui des hommes :

Les sociétés secrètes féminines formaient aussi un groupe de pression dans la « Commune villageoise ». Grâce à ces sociétés, les femmes participaient à la direction de la « cité ». C'est ainsi que les avis du « ndjèmbè », danse initiatique féminine, étaient écoutés et respectés de tous. (A.F. Ratanga-Atoz, 2009, p.266)

Des propos corroborés par M. Koumba-Manfoumbi (2022, p.103) qui, en parlant des femmes initiées au *Bo'o* ou *Lisimbu*, explique qu'« elles savaient donner leur avis lors des crises ou lorsque les hommes devaient prendre des décisions importantes engageant la vie de la collectivité ». Ainsi, les femmes par leur expérience, leur puissance, leur autorité reconnue dans le monde invisible, étaient associées à la gestion politique des sociétés anciennes du Gabon.

Outre le domaine religieux, la femme procurait le pouvoir politique à l'homme par le biais des nombreux mariages que celui-ci contractait. « Ainsi, par le nombre de ses femmes, l'homme augmente le nombre des gens composant son groupe familial, améliore sa situation économique, obtient une prééminence politique par le nombre des alliances qu'il s'est créées avec les groupes étrangers voisins. Dans la mesure où son groupe est puissant, il peut affirmer sa prééminence ou sa relative autonomie » (G. Balandier J. Cl. Pauvert, 1952, p.49). Dans ce cas de figure, il s'agit d'une participation indirecte, une contribution discrète de la femme au renforcement de l'influence politique de son époux. Cette influence se manifestait également de façon individuelle et directe. Au sujet de son apport dans la prise des décisions chez les Fang, G. Akoghet (1991, p.25-27) écrit :

Le conseil du village étant une association d'hommes, la femme était absente. De ce constat, nous ne devons pas pour autant conclure que la femme n'était qu'une exécutante. La femme y exerçait une certaine influence remarquable quoi que (sic) discrète. En effet, aucune décision importante ne pouvait être prise par l'homme sans que la femme en fut consultée au préalable. Toutefois les femmes

d'un certain âge y participaient et non pas en tant que spectatrices mais au même titre et avec les mêmes prérogatives que les hommes [...] Quant (sic) à l'épouse, généralement la première (EKOMA) ou la préférée influence considérablement la décision du mari. L'homme qui publiquement établit une distance entre son épouse et lui, ne peut tenir sa langue liée dans l'intimité de ses rapports avec son épouse [...] Lorsqu'un homme informe son épouse d'une situation donnée, la femme ne manquera jamais de donner son avis, qui vraisemblablement influera sur la décision que prendra son mari.

Qu'il s'agisse d'un cadre comme le conseil du village ou du contexte privé familial, la femme participait à la prise des décisions des hommes dans la vie publique de la société. C'étaient essentiellement la femme âgée participant au conseil du village et l'épouse souvent consultée par son homme. Ainsi les femmes semblaient être absentes, effacées des instances de décisions, mais contribuaient en réalité à la gestion politique des sociétés anciennes. Dans la discrétion, elles exerçaient un certain pouvoir sur l'homme et la communauté en fonction de leurs divers statuts : femmes initiées, femmes âgées, épouses de décideurs. Parfois une femme pouvait seule regrouper ces différents statuts.

Hormis ce rôle discret dans la contribution à la vie politique de la communauté, l'image mitigée de la femme dans les sociétés anciennes peut se lire à travers la crainte qu'elle inspire.

3.2 Les femmes : des êtres redoutés

Nombreux sont les dictons dans les langues du Gabon qui expriment la facette imprévisible de la femme. Mais on retiendra surtout les plus courants. Chez les Punu, il est souvent dit que *Mughetu è panzi dimbu* ce qui littéralement signifie « la femme détruit le village ». S'agissant des Fang, ils présentent aussi bien le côté positif que celui dit négatif : *M'unga egne al'g, egne fe atsame male* que l'on traduit par « c'est la femme qui construit les villages, c'est elle aussi qui les détruit ». Par village, il faut surtout comprendre qu'il s'agit avant tout de la communauté, du groupe familial comme l'explique G. Akoghet (1991, p.28) :

Cela voudrait simplement dire que c'est la femme qui détient entre ses mains le bonheur de la communauté. Elle maintient l'équilibre du groupe et par sa seule puissance elle va à sa guise construire, consolider, étendre. La femme apparaît donc comme la gardienne de la communauté. Dans les rites initiatiques, la femme d'une façon discrète mais certaine soutient l'initié par ses sages et charmants conseils et la confection du matériel dans certains cas.

La femme si l'on s'en tient à ce passage est l'être qui apporte une assise à la communauté à travers ses multiples tâches et fonctions. Néanmoins, s'il est vrai qu'elle construit, consolide et étend le village, c'est aussi elle qui est à même de le détruire par le biais des problèmes qu'elle peut générer. En effet, parmi les décisions de son époux qu'elle pouvait considérablement influencer lors des instants d'intimité, voire publiquement, certaines

relevaient parfois des plaintes formulées contre les proches de son homme. Un récit relatif à l'occupation de l'espace et la création des villages dans l'actuelle région de Ndendé dans le sud du Gabon dit :

Deux frères appartenant au clan Budjala étaient partis de Mbengui avec leurs femmes, beaux-parents, beaux-frères et neveux en direction d'un territoire appelé Ngungui. [...] Le plus jeune d'entre eux possédait un chien qui les aidait lors des parties de chasse. [...] Ces hommes qui n'accordaient pas grande attention au chien malgré les services rendus ne lui donnaient pas à manger. Pour se nourrir, le chien volait chez les femmes de Mihindou-Mi-Poku⁹. Mécontentes, elles se plaignaient auprès de leur époux. Un jour, tandis que son cadet était parti chasser, Mihindou prit la sagaie et tua le chien. Le soir, de retour de chasse, le propriétaire du chien entendit depuis l'entrée du village les femmes et les enfants pleurer [...] Là il apprit que son frère aîné venait de tuer son chien. Il se mit en colère et dit à son aîné : « nous allons nous séparer...j'irai construire mon village ailleurs. » Il plia bagage et partit accompagné des neveux et de son beau-père Bouzangue-Bu-Mukumu du clan Bagambu. (A.Z. Nyama, 2002, p.92-93)

Le côté redouté de la femme peut mieux se comprendre dans cet extrait de M. Koumba-Manfoumbi (2022, p.103) :

Sources de fécondité, elles étaient adulées car elles donnaient la vie d'une part, mais par leur sexe à la base de leur puissance, comme de l'impureté et de souillure mystique, elles renvoyaient ainsi l'image d'êtres mystérieux voire dangereux, par ailleurs. Cette nature ambivalente s'explique par l'énergie bénéfique de leur organe car il pouvait bénir et être convoité, mais également être maléfique par sa capacité à maudire. Des pouvoirs que ces femmes détenaient et qui, avec l'initiation, faisaient d'elles des êtres socialement craints et crédibles au sein de la communauté.

Ce passage résume parfaitement ce qu'était la femme dans les sociétés anciennes du Gabon. Il explique ce qui faisait d'elle un être redouté par les hommes mais aussi les femmes elles-mêmes, en fonction de leurs différents statuts (mère de, fille de, épouse de...). La femme pouvait élever comme elle pouvait être à l'origine de l'échec ou de la destruction d'un homme. Elle pouvait le faire consciemment ou non, volontairement ou pas, directement ou indirectement. D'ailleurs dans les activités religieuses ou celles économiques nécessitant un certain état spirituel, une certaine concentration, une élévation de l'esprit, n'était-il pas déconseillé ou interdit d'avoir des rapports sexuels avec une femme, de toucher au sexe d'une femme sous peine d'être souillé, d'être impur et donc d'être fragilisé ?

La femme est en outre considérée comme un être qui joue un rôle important dans la protection spirituelle ou mystique de l'homme ; l'homme en tant que fils ou frère mais

⁹ Mihindou-Mi-Poku était l'aîné des deux frères. Le cadet se nommait Nzambe Poku.

également l'homme en tant qu'époux. La femme pouvait (et peut) cacher mystiquement son époux, son fils, son frère dans son intérieur, dans son sexe.

Conclusion

En définitive, en analysant les sociétés anciennes du Gabon, on peut conclure que les femmes offrent une double image à travers leur rôle de fondatrices de descendance et de rites initiatiques, en tant que productrices et reproductrices de richesses. Elles occupaient une place discrète et efficace dans la gestion politique des sociétés anciennes mais étaient également des êtres puissants et redoutés. Les femmes pouvaient aussi bien construire que détruire. Considérées comme des êtres secondaires, des personnes dépendantes qui subissaient le pouvoir des hommes, les femmes jouaient plutôt sur une scène différente et à une plage horaire différente de celle des époux, frères et fils. Par conséquent, il est nécessaire de se replonger dans les sociétés anciennes du Gabon pour mieux comprendre que les femmes n'étaient pas aussi dominées telles qu'elles semblent être décrites par le regard occidental.

Références bibliographiques

Akoghet Gisèle, 1991, *Le rôle social et économique de la femme Fang du XIX^e siècle à l'indépendance*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Omar Bongo.

Balandier Georges et Pauvert Jean Claude, 1952, *Les villages gabonais. Aspects démographiques, économiques, sociologiques. Projets de modernisation*, Montpellier, Impr. Charité.

Dupré Georges, 1982, *Un ordre et sa destruction*, Paris, Ed. de l'ORSTOM.

Koumba-Manfoumbi Monique, 1987, *Les Punu du Gabon, des origines à 1899. Essai d'étude historique*, thèse de Doctorat 3^e cycle d'histoire, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Koumba-Manfoumbi Monique, 2000, « Stratégies d'expansion des domaines claniques punu (Gabon) », Perrot Claude-Hélène, *Lignages et territoires en Afrique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala, p.57-72.

Koumba-Manfoumbi Monique, 2022, *Le Sud du Gabon. Une région de confluence : peuples, systèmes de croyances, pouvoirs politiques et pratiques rituelles au XIX^e siècle*, Libreville, Ed. Oudjat.

Mayer Raymond, 2002, *Histoire de la famille gabonaise*, Libreville, Ed. du LUTO, (2^e édition).



Mpéa Roger Hernis-Steny, 2021, *Le rituel Satsi : un exemple de cohabitation ancienne entre Shamaye et Mahongwé du Gabon des origines à 2020*, mémoire de master d'histoire, Université Omar Bongo.

Nyama Abraham Zéphirin, 2002, *Les villages des régions de Ndendé (Gabon) et Divenié (Congo) : essai d'étude comparée de 1934 à 1995*, thèse de doctorat N.R. d'histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ratanga-Atoz Ange François, 2009, *Les peuples du Gabon occidental*, Libreville, Ed. Raponda-Walker.

Yaba André, 2009, *Proverbes et Idiotismes de sagesse des Bandzèbi*, Paris, L'Harmattan.